

trouvé beaucoup de prétention et peu de bon sens... Je vous répète que c'est tourmenter injustement cette femme que de lui laisser l'espoir de demeurer à Paris. Si je vous donnais les détails de tout ce qu'elle a fait à sa campagne (Montmorency) depuis deux mois qu'elle y demeurait, vous en seriez étonné." (1)

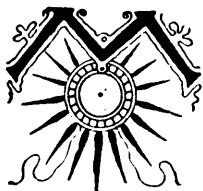
Ne l'oublions pas, Napoléon était chef d'état et comme tel, il avait le droit de défendre que l'on se mêlât de politique pour conspirer. Ajoutons que, quant à sa personne, il avait bien aussi le droit d'en disposer. C'est ici le lieu de dire avec A. Lévy, dans son *Napoléon intime* : "Supposez Louis XIV indifférent et Mme de Maintenon voulant s'introduire de vive force dans son cœur ; que pensez-vous qu'aurait fait le grand roi ?"

De cet humble étude, il ressort que l'on est en droit d'abandonner, en ce qui concerne Mme de Staël, cette légende de femme persécutée mise en honneur par Villemain, Philarette Chasle et autres et de se demander lequel des deux a joué le rôle de persécuteur, d'elle ou de Napoléon ?

Da reste, y eût-il beaucoup de vrai dans cette légende, tout un système de persécution organisé contre cette femme, j'avoue que j'en serais peu touché et en voici la raison : Pour s'apitoyer sur le sort d'une personne, encore faut-il que cette personne soit digne d'intérêt ; or, Mme de Staël, mauvaise épouse et mauvaise mère ; Mme de Staël se faisait la courtière des coalitions contre la France, sa patrie ; Mme de Staël—c'est elle même qui le raconte avec force détails dans son ouvrage : *Dix ans d'exil*—Mme de Staël, disais-je, parcourant l'Angleterre, la Russie, la Prusse, la Suède pour susciter des ennemis à son pays, pour préparer l'écrasement de sa patrie, n'excite en moi aucune sympathie et je vois dans sa conduite la justification des mesures prises à son égard par Napoléon.

Edm. Rousseau

UNE ÉPREUVE



ERE, je t'assure que je ne veux pas encore me marier, dit Antoinette à Mme Odiot ; je suis si bien auprès de toi ; aurai-je le même calme, le même bien être, en changeant d'intérieur et de foyer ?... J'en doute !... Non, non,

vois-tu, j'ai bien le temps ;... pense donc, je suis fort jeune encore... je n'ai que dix-huit ans !... Je me trouve très honorée de la recherche de M. le baron de Mérillac... mais je te le répète, je refuse.

—Ma chère enfant, répliqua Mme Odiot, tu dois réfléchir, tu dois penser que je puis venir à te manquer ; l'un ou l'autre jour, car, tu le sais, je suis très souffrante depuis longtemps et il faut peu de chose pour m'enlever tout à coup. Tu te trouverais, alors, sans soutien, puisque tu n'as plus ton père... Le mari est le soutien naturel d'une jeune fille, après ses parents... Le baron de Mérillac est un jeune homme très distingué ; c'est un parti superbe qui ne se représentera probablement jamais. Il est immensément riche, il est titré et fils unique de parents charmants dont tu serais choyée, adulée, comme si tu étais leur propre enfant... Ce serait vraiment folie que de persister dans un refus qui n'est basé sur rien. Le baron est un cavalier élégant, il est beau, ses manières sont de bon ton... Que peux-tu désirer de plus ?

—Tu le connais donc ? demanda Antoinette surprise.

—Sans doute.

—Je ne l'ai pourtant pas vu ici.

—Non, il n'y est jamais venu. Je l'ai rencontré plusieurs fois chez Mme de Saverny, où tu ne veux pas m'accompagner, sous prétexte qu'elle te déplaît, et c'est Mme de Saverny qui m'a parlé du

baron de Mérillac comme étant un parti exceptionnel qui nous conviendrait sur tous les points.

—J'aimerais encore moins, maintenant, Mme de Saverny !... De quoi se mêle-t-elle ? répliqua Antoinette avec mauvaise humeur ; si elle veut à tout prix placer M. de Mérillac, qu'elle le prenne elle-même pour mari, puisqu'elle est veuve.

—Tu es folle, ma bonne chérie ; M. de Mérillac a vingt-cinq ans, et Mme de Saverny en a cinquante... elle pourrait être sa mère,

—Mon Dieu, ça s'est vu des mariages comme ceux-là !

—Te voilà en colère !... On pourrait réellement croire que tu as une autre raison que celle que tu donnes pour repousser, avec cette furia, M. de Mérillac.

—Une autre raison ! balbutia Antoinette en baissant les yeux, tandis qu'un léger incarnat lui montait aux joues.

Mme Odiot la regarda en souriant.

Quelques instants s'écoulèrent.

Antoinette s'était remise à sa broderie et, sentant sans doute que le regard de sa mère l'enveloppait, elle se leva soudainement pour aller se mettre au piano.

Mme Odiot l'arrêta en chemin.

—Tranchons complètement la question, lui dit-elle, afin de n'y plus revenir. C'est bien parce que tu ne veux pas te marier, n'est-ce pas, que tu refuses M. de Mérillac ?

—Mais oui...maman, fit Antoinette d'une voix mal assurée.

—De sorte que si n'importe quel autre parti se présentait, d'avance, et sans te demander ton avis, je refuserais.

—Oh ! je ne dis pas cela... plus tard... peut-être... quand je serai une vieille fille... et si le prétendant me convenait...

—Soit ! Parlons d'autre chose !... Il y a quel ques jours que nous n'avons eu la visite de Gaston, ton cousin, dit Mme Odiot, mon cher neveu est, sans doute, livré tout entier à sa peinture. Il doit cependant, avoir terminé le paysage dont il a pris les croquis vers les limites de cette propriété ! Tu ne l'as pas rencontré, toi, non plus, n'est-ce pas à l'entrée du petit bois, puisque tu ne m'en as pas parlé ?

—Non ;...maman... fit Antoinette avec un peu d'embarras.

—Quel site croquait-il donc déjà ?... Est-ce l'un de ceux qui donnent de notre côté, ou du côté de la propriété de mon frère ?... Les deux propriétés se touchent, les sentiers se confondent... moi-même, je m'y trompe quelquefois... je me crois chez moi en y regardant bien, tout à coup, je m'aperçois que je suis chez ton oncle... Nous irons ensemble tantôt voir de ce côté et nous visiterons mon frère qui était dernièrement un peu indisposé ; c'est peut-être ce qui retient Gaston au château.

—Oh ! non, maman, mon oncle se porte bien. Ah ! tu as eu de ses nouvelles ?

Antoinette, surprise par la réponse trop vive qui lui avait échappé, se mordit les lèvres et ajouta :

—C'est le jardinier qui me l'a dit.

Mme Odiot, parut ne pas s'apercevoir de l'attitude de sa fille.

—Veux-tu venir avec moi, je vais de ce pas chez mon frère ?... Comme il est ton tuteur, il faut que je lui fasse part de ta détermination au sujet de M. de Mérillac ; car il était prévenu de ce qui se passait.

—Ah ! mon oncle savait...

—Oui.

—Et il approuvait...

—Oui...

—Alors, Gaston sait aussi que ce baron me recherche... que l'on doit me le proposer...

—Peut-être.

—Comment ne m'en a-t-il rien dit ?

—Puisque tu ne l'as pas vu.

—Mais si !... Mais non !... C'est juste ! fit Antoinette perdant la tête dans l'imbricatio de ces petites mensonges dont elle n'avait pas l'habitude.

—Allons, viens-tu.

Mme Odiot se retourna pour rire sous cape.

—Ma présence est-elle bien nécessaire ? demanda la jeune fille.

Puis :

—Je crois que, moi absente, vous causerez plus à votre aise, mon oncle et toi... ensuite, tu comprends bien que mon oncle me questionnera et... je ne saurai que répondre...

—Tu lui répondras ce que tu m'as répondu... c'est si naturel...

—On dirait que tu te moques de moi, maman, reprit Antoinette toute penaude.

—Mais pas du tout !... N'est-il pas naturel que tu refuses un parti fort convenable et agréé par ta mère et ton tuteur, pour une raison aussi plausible : tu ne veux pas te marier... Mais nous voici revenues sur ce sujet, alors qu'il était entendu que nous n'en parlerions plus... Je te ferai remarquer que ce n'est pas moi qui l'ai remis en jeu...

—Ah ! tiens, maman..., tu me fais pleurer. Antoinette éclata en sanglots et se jeta au cou de sa mère.

—Pourquoi pleurer, ma mignonne, il n'y a pourtant aucun sujet de larmes dans notre conversation.

A ce moment, la femme de chambre entra, annonçant :

—Monsieur le baron de Mérillac et son fils.

Puis, elle se retira.

Antoinette sursauta et allait s'esquiver, quand apparurent sur le seuil de la porte son oncle et Gaston.

Elle demeura ébahie, sur place, et les examinant :

—Qu'est-ce que ça veut dire ? balbutia-t-elle, se tournant alors vers sa mère.

—Demande-le à ton oncle et à Gaston lui-même, répondit Mme Odiot.

—Ça veut dire, fit M. Lambert, très sérieux, que je viens, comme tuteur te demander en mariage pour M. le baron de Mérillac...

—Mais... l'annonce que vient de faire Justine ? interrompit Antoinette qui ne comprenait pas comment le baron de Mérillac et son père ne se présentaient pas, et comment, puisqu'ils se trouvaient, sans doute, dans la pièce voisine, c'était son oncle qui faisait la demande.

Ses regards interrogateurs allaient de sa mère à M. Lambert et à Gaston.

Ce dernier, quoique souriant, paraissait néanmoins quelque peu inquiet.

Antoinette avait séché ses larmes ; mais ses paupières rougies en gardaient encore les traces.

Gaston le remarqua.

—Tu as pleuré, Antoinette ? ne put-il s'empêcher de lui demander, tandis que M. Lambert et Mme Odiot s'étaient tenus à l'écart et causaient à voix basse.

—Oui, répondit la jeune fille à son cousin.

—Pourquoi ?

—Je ne peux pas le dire.

—Ah !

—Eh bien, Antoinette, intervient M. Lambert, tu ne me réponds rien ?

—Maman m'a déjà parlé de ce Monsieur, mon oncle..., et...

—Et ?... interrogea le père de Gaston.

—Et... reprit Antoinette, tournant entre ses doigts une aiguillée de laine qu'elle avait gardé

—Eh bien, reprit M. Lambert, c'est donc si difficile à dire ?

Gaston fit un pas vers la jeune fille, comme pour l'encourager.

—Dis, maman... dis ce que je t'ai répondu, à toi ! murmura la pauvre enfant que l'attitude de Gaston mettait à la torture.

—Eh bien, fit Mme Odiot échangeant un regard d'intelligence avec son frère, ma fille ne veut pas se marier.

Gaston fit un second pas vers Antoinette et, saisissant sa main :

—Pas même avec moi ? demanda-t-il, visiblement anxieux.

—Avec toi ? s'écria la jeune fille rougissant et pâlisant tour à tour ?

—Oui avec moi... car je t'aime, entends-tu ? Ecoute, je ne veux pas te faire souffrir plus longtemps...

—Oh ! les enfants ils ne savent pas se taire ! interrompit Mme Odiot.

—J'en étais bien sûr ! répliqua M. Lambert.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, t. XV, p. 203.